

GUIDE DE L'USAGER

Tout savoir sur le réseau de chaleur de Massy-Antony



Le réseau de chaleur de Massy-Antony : un service public

À travers ce guide vous découvrirez le fonctionnement du réseau de chaleur de Massy et Antony, ses acteurs, son évolution depuis sa création, ses atouts pour les habitants et pour l'environnement !



SOMMAIRE

Qui sont les acteurs de votre réseau de chaleur ?	p3
Quelles énergies pour vous chauffer ?	p4
L'évolution de votre réseau de chaleur	p5
Comment fonctionne notre réseau de chaleur ?	p6
Carte du réseau de chaleur	p8
La facture énergétique : comment ça marche ?	p10
Mes éco-gestes au quotidien	p11
Procédures en cas de problème de chauffage	p12

Qui sont les acteurs de votre réseau de chaleur ?

L'autorité publique

Créé en 1969, le SIMACUR (Syndicat mixte pour le chauffage urbain et le traitement des déchets ménagers) dispose de la compétence du chauffage urbain pour les villes de Massy et d'Antony. Composé d'élus des deux villes, de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay et de l'établissement public territorial Vallée Sud - Grand Paris, il est l'autorité qui garantit la disponibilité, la pérennité et l'équité du service public. Propriétaire du réseau et des centres de production, il en a délégué la gestion à Énoris.



Les usagers

Les usagers sont les bénéficiaires finaux du réseau de chaleur. Ce sont les personnes occupantes les logements chauffés par le réseau. Ils bénéficient du chauffage et parfois de l'eau chaude sanitaire. Tous les usagers sont assurés d'une continuité du service public 7j/7 24h/24.



Le déléguétaire

En 2014, le SIMACUR a confié à Énoris la responsabilité de la production et de la distribution de chaleur jusqu'en bas des immeubles dans le cadre d'une délégation de service public de 20 ans.

Les abonnés

Les abonnés du réseau de chaleur sont les gestionnaires des bâtiments qui y sont raccordés : syndics de copropriété, bailleurs publics ou privés de logements sociaux, les collectivités publiques pour leurs bâtiments et équipements scolaires, sportifs ou de santé, ou encore les entreprises privées.

Ils sont liés à Énoris par un contrat d'abonnement.



Quelles énergies pour vous chauffer ?

La alimentation du réseau de chaleur est générée à partir de plusieurs sources d'énergie, c'est ce que l'on nomme le mix énergétique.

■ L'incinération des déchets ménagers

C'est la première source d'énergie dite de récupération permettant une valorisation de nos déchets non recyclables.

■ Le bois de récupération

Issu des déchets d'ameublement et de chantier, ce bois se voit offrir une seconde utilité en devenant un combustible.

■ Le bois plaquette

Petits morceaux de bois déchiquetés issus de résidus d'exploitation forestière, de sous-produits de l'industrie du bois, des coupes d'entretien de bord de route, de haies, etc. Le bois de récupération, ressource locale et économiquement avantageuse, a remplacé ce bois plaquette en 2016.

■ Le gaz

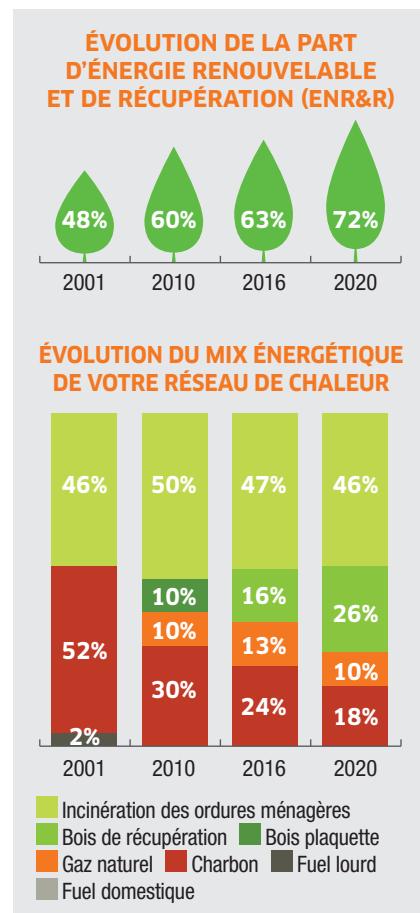
Grâce à sa rapidité d'allumage, cette énergie est utilisée pour répondre aux pics de demandes et lors des arrêts des autres installations.

■ Le charbon

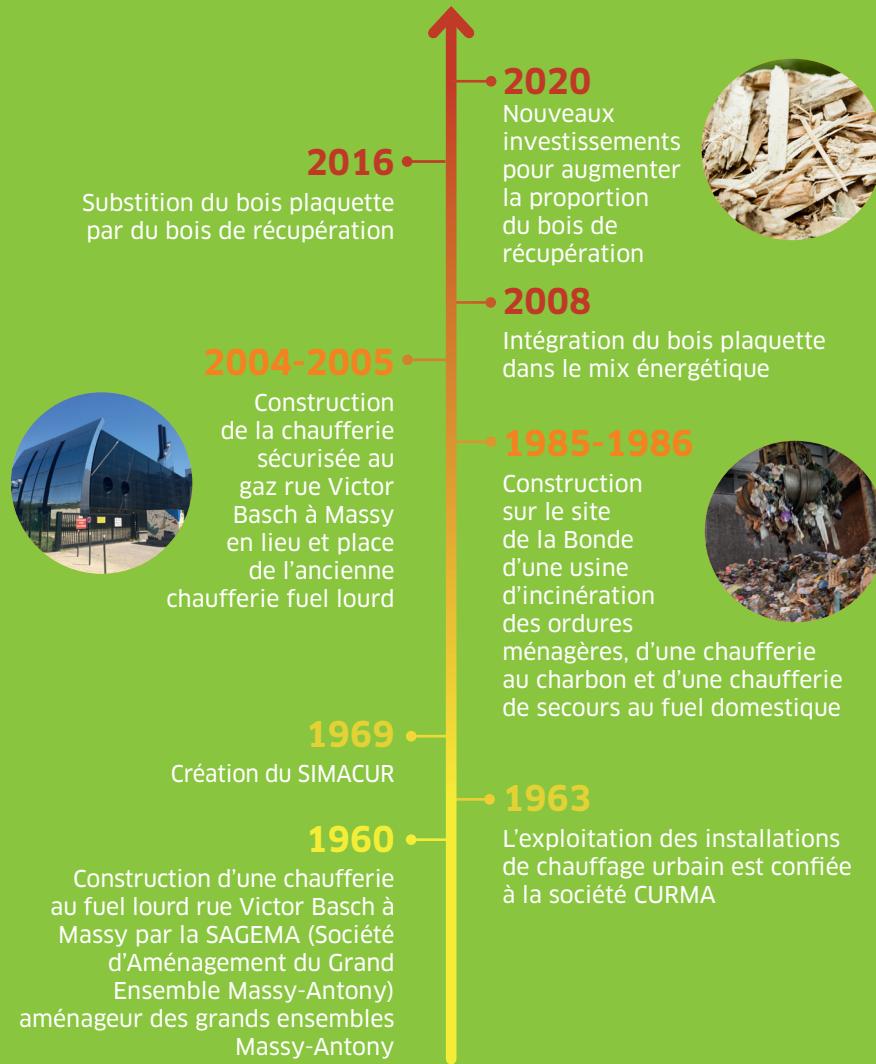
Ce combustible fossile est petit à petit substitué par le bois de récupération.

■ Le fuel

Combustible liquide issu de la distillation du pétrole brut. À ce jour, il sert uniquement en cas de secours.



L'évolution de votre réseau de chaleur



Comment fonctionne notre réseau de chaleur ?

Le réseau de canalisations qui distribue la chaleur est un chauffage central à l'échelle de la ville. La chaleur est produite sur deux sites permettant ainsi de concentrer la maintenance et la surveillance. Plus besoin de chaudière dans chaque bâtiment ni de stockage de combustibles, ni de cheminées dans toute la ville. Le réseau des canalisations qui distribuent la chaleur jusqu'aux logements se décompose en deux parties : le réseau primaire et le réseau secondaire

Le réseau primaire

Le réseau primaire transporte la chaleur des installations de production jusqu'aux sous-stations aux pieds des immeubles. Pour éviter les déperditions de chaleur lors du transport, les tuyaux souterrains sont isolés avec de la laine de roche.

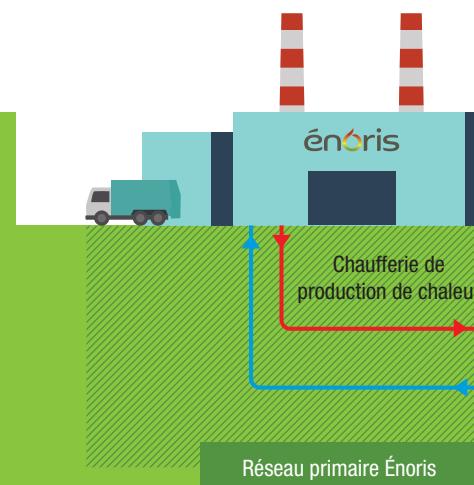
LE SAVIEZ-VOUS ?

L'ENTRETIEN DU RÉSEAU SECONDAIRE

Les prestataires privés ont en charge l'ensemble des installations de distribution de chaleur dans les appartements depuis le bas des immeubles. L'entretien et la réparation des installations de distribution de chaleur à l'intérieur des bâtiments peuvent être confiés à des prestataires privés par les abonnés.

Le réseau secondaire

Le réseau secondaire distribue la chaleur depuis les sous-stations jusqu'aux logements. Il récupère la chaleur du réseau primaire via un échangeur pour réchauffer l'eau du circuit de chauffage des logements ainsi que l'eau chaude sanitaire.



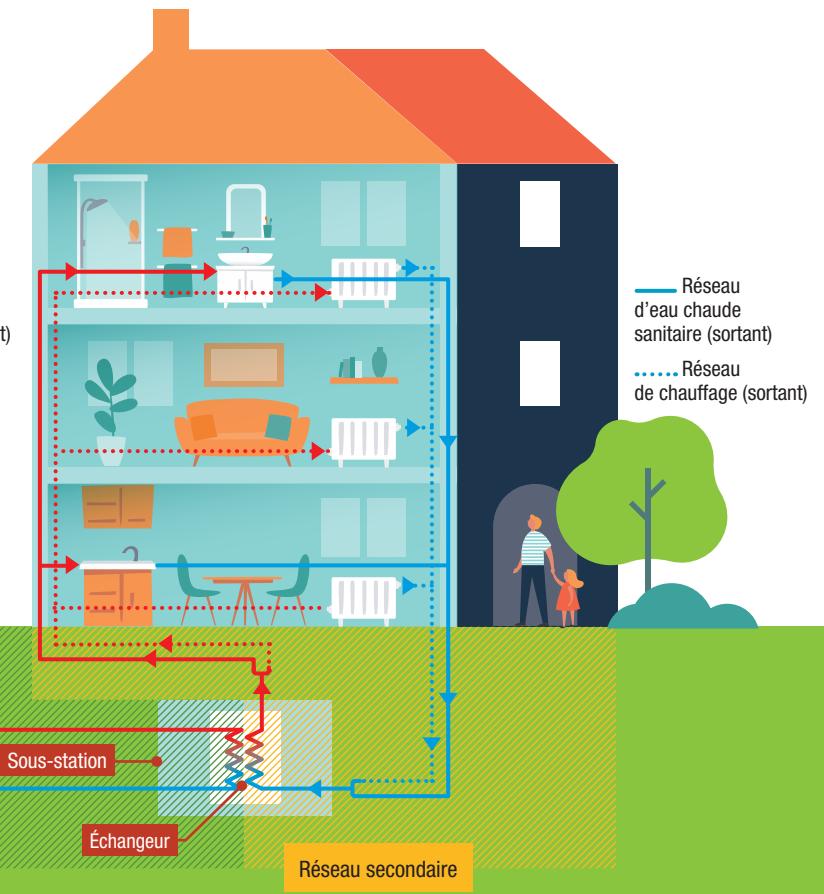
Sous-stations et échangeurs

■ **La sous-station** est le local technique en pied d'immeuble qui regroupe les installations permettant l'échange de chaleur entre le réseau primaire et le réseau secondaire.

■ **L'échangeur** est l'appareil permettant le transfert de chaleur d'un réseau à l'autre. Les réseaux primaire et secondaire sont indépendants et fonctionnent en circuit fermé.

À aucun moment, l'eau du réseau primaire ne se mélange à l'eau du réseau secondaire. Seule la chaleur est échangée.

L'échangeur est une pièce commune aux deux réseaux. Il reste propriété d'Énoris mais son bon fonctionnement est conditionné aux bonnes pratiques des deux parties.



Le réseau de chaleur



La facture énergétique : comment ça marche ?

RÉPARTITION DU COÛT DE LA CHALEUR POUR L'USAGER

R1 : coût de l'énergie consommée, facturée par Énoris



R2 : coût de l'entretien du réseau primaire, facturé par Énoris



Coût de l'entretien du réseau secondaire (autres exploitants), facturé par le gestionnaire de l'immeuble



Énoris facture la chaleur aux abonnés du réseau. Les abonnés répercutent la facture sur les charges des usagers, en y ajoutant les coûts d'entretien du réseau secondaire.



■ **PUISANCE SOUSCRITE** : elle correspond aux besoins de l'abonné et garantit que le réseau secondaire récupère assez de chaleur pour assurer une distribution à 19°C dans le bâtiment par une température extérieure négative (jusqu'à -7° ou -9° selon l'option retenue par l'abonné).

■ **kW** : le kilowatt est l'unité de mesure de la puissance.

■ **MWh** : unité de mesure de la consommation.

La fourniture de chaleur :

■ R1 = L'énergie consommée

c'est l'énergie consommée par le bâtiment et facturée en €/MWh.

Le taux de TVA appliqué à l'énergie consommée est de 5,5%, le réseau de chaleur utilisant plus de 50% d'énergie renouvelable et de récupération.

■ R2 = L'abonnement

L'abonnement correspond à la puissance souscrite (en kilowatts) et permet de participer aux frais d'entretien, d'exploitation et d'investissement. Cette partie de la facturation est répartie sur les 12 mois de l'année avec un taux de TVA à 5,5% également.

■ L'entretien et la maintenance

À l'intérieur des bâtiments, l'entretien des installations comporte aussi des frais. L'abonné se charge des installations de son bâtiment ou peut déléguer l'entretien à un prestataire externe.

Mes éco-gestes au quotidien

Il existe quelques petites règles élémentaires et faciles pour optimiser le rendement de vos équipements de chauffage et économiser l'eau chaude !



■ Vérifiez les fenêtres et les portes

Limitez les infiltrations d'air au niveau des fenêtres et des portes, mais n'obstruez pas les arrivées d'air de la ventilation.



■ Optimisez l'efficacité de votre chauffage

Pensez à bien laisser un dégagement d'air autour des radiateurs et sources de chaleur.



■ Entretenez vos radiateurs

Faites intervenir régulièrement des professionnels pour leur entretien.



■ Ne chauffez pas trop !

La température idéale est de 19°C dans les pièces à vivre.



■ Fermez vos stores et volets

Pensez à fermer tous les volets ou stores de votre habitation dès la nuit tombée.



■ Préférez la douche au bain

60 litres au lieu de 200 litres, une douche est plus économique qu'un bain.

Quand un bâtiment n'est pas bien isolé, une partie de la chaleur s'échappe par le toit, les murs, les fenêtres ou les portes. C'est pour cette raison que nombreux bailleurs sociaux ou copropriétés engagent des travaux de réhabilitation comprenant des travaux d'isolation thermique.



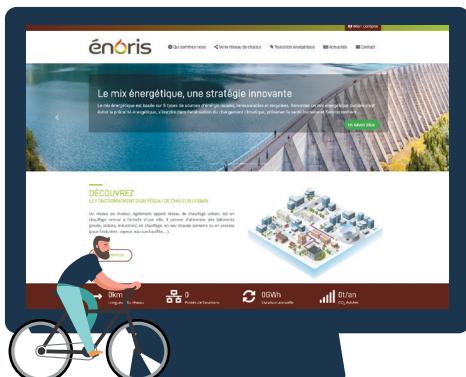
Que devez-vous faire en cas de problème de chauffage ou d'eau chaude dans votre logement ?



Vérifiez la température de votre logement : si elle est inférieure à 19°C, il peut effectivement y avoir un dysfonctionnement.



Si vous disposez d'un accès internet, rendez-vous sur le site d'Enoris. Si l'incident y est indiqué, cela signifie qu'il est connu des services d'intervention et déjà pris en charge. Un délai de rétablissement peut y être indiqué.



Si aucun arrêt n'est mentionné sur le site d'Enoris, ou si vous ne disposez pas d'accès à internet, contactez votre bailleur ou votre syndic de copropriété.

Vous pouvez aussi vous rapprocher des membres de votre conseil syndical.

Ces interlocuteurs disposent de tous les contacts nécessaires pour faire intervenir les prestataires concernés.

énoris

rezomee.fr/reseau-chaleur-massy-antony
Téléchargez dès maintenant l'application Rezomee sur vos smartphones/tablettes et ne manquez rien de l'actualité de votre réseau de chaleur !


SIMACUR